

Ça pleurniche à Béziers, plus de repas de substitution au porc !

écrit par Christine Tasin | 8 janvier 2021



Excellent Robert Ménard !

Il a supprimé le repas de substitution au porc, qui créait, forcément, de la discrimination pour les élèves non musulmans qui n'avaient pas droit, eux, à un repas spécial, et qui, en même temps, mettait à part les élèves musulmans, chose contraire à la constitution.

“Atteinte à la laïcité” : des parents d'élèves de Béziers révoltés par la suppression des menus sans porc à la cantine

A Béziers, les menus sans porc, c'est fini ! A partir du 1er janvier 2021, la ville dirigée par Robert Ménard a profité d'un changement de gestionnaire pour supprimer ces menus spécifiques dans les cantines des écoles, rapporte [France](#)

Bleu. A la place, un menu 100% végétarien est désormais proposé aux quelque 4 000 élèves habitués de ces repas à l'école. Les déjeuners sans porc existaient à Béziers avant l'élection de Robert Ménard, et ce dernier les avait conservés lors de son premier mandat. Les parents d'élèves musulmans s'insurgent de cette décision qu'ils qualifient... d'« atteinte à la laïcité ».

[...]

<https://www.valeursactuelles.com/societe/atteinte-la-laicite-d-es-parents-deleves-de-beziers-revoltes-par-la-suppression-des-menus-sans-porc-la-cantine-127185?fbclid=IwAR2CULcUD0bKij4D7gwVCwcluIR9PUs067l6Ghjql0HUyL57AH0JsxgSwAE>

Dorénavant les enfants musulmans auront le même choix que les autres, repas classique ou repas végétarien.

Hurlements, prétendue atteinte à la laïcité, pleurnicheries, victimisation... pauvres enfants qui n'auront plus de viande... Mais Ménard esquisse du bout des lèvres une explication complémentaire. Non contents d'avoir des menus spécial musulman, les parents commençaient à réclamer de la viande halal, des repas halal... Evidemment !

Ecoutez-les trouver les pires excuses bidon pour avoir un repas à part, réservé aux musulmans... la partition c'est aussi cela, mais Macron ne veut pas le savoir.

Nous n'avons pas le choix. Mes enfants ne mangent pas de porc. Je n'ai plus la garantie de ne pas en avoir dans le menu classique », déplore une mère de famille musulmane, qui regrette être « *contrainte de les priver de protéines et de leur imposer le menu végétarien* ». Si les différents syndicats estiment que ce changement a été effectué sans aucune concertation préalable, la ville de Béziers réfute. « *Il est*

absolument faux de dire que les familles n'ont été averties que par mail quelques jours avant la rentrée », précise la mairie dans un communiqué relayé par France Bleu. « Elles l'ont été via des flyers et lettres d'information dans les cartables des enfants début décembre. Ceux-ci exposaient les changements à venir au 1er janvier 2021 et la nécessité de faire un choix entre menus classiques et menus végétariens. Et, en effet, les familles ont été relancées durant les vacances scolaires », ajoute-t-elle.

Ménard tient bon... mais il se prépare sans doute un autre procès comme celui de Gilles Platret, Maire de Châlons-sur-Saône...et l'islamisation galopante amènera sans doute les juges et/ou le Conseil d'Etat à se coucher, tant Licra, LDH et compagnie n'ont pas besoin du CCIF pour faire le sale boulot

On se souvient que le Maire de Chalons expliquait lui aussi son refus de repas de substitution par le fait que les demandes de repas sans porc se transformaient en demandes de repas halal, évidemment...Mais il avait d'ailleurs fort bien expliqué en quoi et pourquoi l'arrêté du Conseil d'Etat menait toutes les cantines de France et de Navarre. On se souvient que le Conseil d'Etat avait tout de même admis que l'on pouvait dire non aux demandes de repas halal ou sans porc parce que la cantine est juste un service facultatif, offert aux parents. Mais il ne fallait pas les refuser au nom de la laïcité.

Le maire de Chalon n'en démord pas : il ne compte pas rétablir les menus de substitution à la cantine.

[Le Conseil d'Etat vient d'établir](#) que ces menus ne sont pas contraires au principe de laïcité. Cette décision invalide le pourvoi en cassation de la mairie de Chalon-sur-Saône, qui avait fait le choix de les supprimer de ses cantines [en 2015](#).

Gilles Platret a longuement répondu à nos questions. Des

réponses à écouter ci-dessous.

“Quelque chose m’inquiète un peu dans la décision du Conseil d’Etat...” lâche le maire LR, qui affirme : “Dans un débat démocratique, je ne crois pas que les élus soient moins légitimes que les juridictions. (...) Ce système, les menus de substitution, c’est une des voies du séparatisme. (...) On commence par les plats, et demain ce sera l’inégalité homme/femme, la soumission de la femme à son mari, des tas de choses que la République rejette. Donc je suis ferme sur ces principes-là.”

<https://resistancerepublicaine.com/2020/12/13/gilles-platret-maire-de-chalon-sur-saone-le-conseil-detat-ouvre-la-voie-au-repas-halal-dans-les-cantines/>